

Seul le discours prononcé fait foi

Mr le Conseiller du Ministre /

Mmes, / Mrs les Présidents, / Directrices et Directeurs/

Chers amis, /

Nous venons de vivre une **campagne agricole historiquement difficile**/.

Au niveau de la pomme de terre, / **du fait des difficultés climatiques**, / l'offre est assez équilibrée. /Mais, de ces conditions, **découlent des situations individuelles très contrastées**.

Nous, / producteurs, / **sommes solidaires de nos collègues des autres filières** qui traversent des crises parfois insurmontables. /Comme vient de nous le dire Xavier BEULIN/ **C'est ensemble, et unis au sein de la FNSEA**/, que nous pourrons **redonner du sens aux politiques agricoles**/.

Les décisions de nos dirigeants / doivent conforter les performances économiques et environnementales de nos filières/ et non les fragiliser. /C'est le message principal que nous adressons aux futurs candidats aux élections présidentielles et législatives.

Revenons à des considérations plus actuelles. /Aujourd'hui, **je pense particulièrement aux producteurs de pommes de terre**, / et il y en a beaucoup, / **qui sont en graves difficultés**.

Pour certains, / **c'est l'année de la triple peine** /: des **aléas climatiques** qui ont coûté chers pour sauver ce qui pouvait l'être, / **des rendements faibles** qui ne permettent pas d'honorer les contrats /et **l'obligation d'aller racheter les pommes de terre** manquantes sur le marché libre. /

Nous devons /au sein des interprofessions /tirer les enseignements de cette campagne/ pour **prévoir des clauses de révision de contrats**, / (comme cela existe déjà dans d'autres pays Européens) /.Seule **une vision pragmatique** des situations exceptionnelles/ **permettra de favoriser l'engagement contractuel pluriannuel** que notre Ministre appelle de ses vœux.

En fécule, / c'est la deuxième année où, / souvent, / **les rendements n'assurent plus une rentabilité minimum**. **Les prix sont désespérément stables**. / **Je mesure le chemin parcouru depuis la fin de l'OCM Fécule /mais j'alerte nos industriels sur cet état de fait !** **Attention à ne pas voir un exode des producteurs** aujourd'hui courtisés par une industrie de la frite surgelée très dynamique. / **Les producteurs de fécule ont besoin de signaux forts pour poursuivre leurs engagements**.

Je m'adresse maintenant à tous les producteurs. **/L'UNPT n'est pas là pour prendre des décisions à votre place.** Elle est à votre service pour vous accompagner et vous défendre dans un environnement toujours plus complexe.

Le marché de la pomme de terre, / au sens large, / est un marché ouvert et mondialisé. On a pu en faire le constat ce matin/, **les échanges augmentent et les perspectives sont encourageantes.** /C'est pour la France et pour nous tous, une réelle opportunité.

Avec un chiffre d'affaire de la filière, évalué à près de 2 milliards d'euros, /la France n'a pas à rougir de sa position, / au contraire

(Double perspective)

Maintenant :avant de planter cette année, posez-vous les seules questions qui vailent.

Quel est aujourd'hui votre métier ?/ vous n'êtes pas que des « producteurs de pommes de terre ».vous êtes avant tout des chefs d'entreprises, /

A l'UNPT, nous sommes constants dans notre message et nous vous demandons de ne pas écouter béatement certains conseillers qui sont rarement des payeurs. Posez-vous les bonnes questions :

- ◆ **Existe-t-il un débouché réel pour ma production ?**
- ◆ **Suis-je en capacité de gérer l'ensemble des risques?**

Notre action au service des producteurs, / s'inscrit dans une double perspective.

Pour vous aider dans vos choix:/ les études, / la veille concurrentielle, / l'information via la Lettre Economique Hebdomadaire. / Pour vous prémunir du risque sanitaire :/la mise en place du FMSE pomme de terre /

Aujourd'hui, je veux vous dire que l'UNPT ne va pas s'arrêter là !/ De nouveaux projets sont sur les rails. / Nous développons de nouveaux outils, comme Potatodata, pour offrir une meilleure information sur les prix aux producteurs. / Nous travaillons également sur un système d'assurance indicielle pour apporter encore de nouvelles solutions de gestion du risque, / en complément des outils fiscaux et de l'assurance récolte / Les pistes ne manquent pas.

(Interprofessions, CV et CVO)

Un message pour vous tous impliqués dans les interprofessions

Nos combats seraient voués à l'échec /si nous ne sommes pas capables de les faire partager au sein de nos filières, / et même avec nos collègues adhérents à d'autres syndicats. / C'est pourquoi nous avons souhaité, sans sectarisme, que tous les producteurs quel que soit leur sensibilité, soient invités à ce congrès.

De nombreux chantiers sont aujourd'hui ouverts au niveau des interprofessions, /CNIPT GIPT et GNIS./ Des accords viennent d'être signés,/ d'autres vont l'être, les derniers sont encore au stade de la construction./ Pour y arriver, ce travail nécessite de nombreuses réunions, discussions, négociations./ C'est un vrai exercice de démocratie, /et ce n'est pas facile pour obtenir un consensus dans l'intérêt collectif de la filière./ Je remercie ici les producteurs de l'UNPT mais/ également,/ les responsables des autres familles qui s'impliquent /et qui comprennent la nécessité de jouer collectif.

N'en déplaise à certains, nous ne sommes pas concurrents, / c'est la filière Française dans son ensemble qui perd ou qui gagne les combats /sur l'échiquier mondial. / Merci à Patrick TRILLON, qui comme Président, a initié une réflexion stratégique au CNIPT, nous comptons sur son successeur, Alain MARGUIN pour finaliser le travail : nous serons constructifs mais vigilants.

Merci aux équipes de Madame OBERTI à France AgriMer qui sont toujours à l'écoute de nos propositions. / J'insiste sur le rôle essentiel de ces personnes/ et sur le nécessaire soutien de l'Etat. / Ce travail important, chronophage doit aujourd'hui être non seulement reconnu mais partagé par chacun. /Tous nos outils collectifs, / règles interprofessionnelles, / études de marchés avec Business France /ou recherches appliquées avec ARVALIS/ sont possibles, car ils sont financés par des cotisations certes volontaires, (car vos représentants en actent le principe et décident du montant)/ mais qui sont étendues par les pouvoirs publics pour éviter les « passagers clandestins ».

Chaque année, nous contrôlons que ces fonds soient justifiés et bien utilisés. / Mais certains producteurs tentent de passer à travers, c'est inéquitable pour la grande majorité des producteurs qui respectent la loi /et ce n'est pas moralement excusable. / Je souhaite aujourd'hui faire une proposition aux pouvoirs publics /: conditionner l'agrément des expertises comptables de nos exploitations au fait que les cotisations étendues, appelées CVO dues par les producteurs soient effectivement payées. / Ce n'est plus acceptable que certains profitent du système sans y contribuer.

Un dernier point sur ce sujet. / Tous les accords signés en filière, ne font pas l'objet d'extension. / Je déplore le fait que certains acteurs signataires refusent, pour de mauvaises raisons, d'en assurer la mise en place/.Ils font courir un risque très important aux producteurs, /par exemple ,en ne les faisant pas contribuer au FMSE.

Je ne vais pas utiliser la langue de bois : / L'UNPT s'est réjouie de la signature de l'accord instaurant une contribution pour favoriser le dialogue interprofessionnel/ pérennisant l'implication de toutes les organisations de producteurs (syndicales et coopératives) actives dans les interprofessions et/ l'indemnisation des risques sanitaires spécifiques à la filière qui y est associé. /

Je remercie l'ensemble des entreprises du frais et de l'industrie qui ont compris qu'elles avaient aussi une responsabilité pour faire exister des organisations interprofessionnelles. / Je mets en garde ceux qui ne jouent pas le jeu /: ils fragilisent

l'engagement sanitaire collectif /et porteraient une lourde responsabilité si/, faute de producteurs, / les interprofessions ne pouvaient travailler.

(Demandes ciblées Min Agri)

Concernant le cadre réglementaire général, / je souhaiterai m'adresser plus spécifiquement à vous, Monsieur le représentant du Ministre.

Mr Couderc,

Vous nous faites le plaisir d'être fidèle et constant /dans la qualité de l'écoute que vous faites à notre filière.

Vous êtes également venu, /en décembre dernier, / soutenir le travail de nos deux interprofessions/, en particulier /sur la mise en place d'un logo commun/ dont nous pouvons tous être fiers /: « Pommes de Terre de France ». /Ce logo, est en effet une réponse collective à une attente de nos consommateurs, / et doit rester une signature d'excellence sociale et environnementale de la filière française dans son ensemble.

- **Suite aux conditions climatiques exceptionnelles, vous avez, /cette année, /répondu à nos demandes justifiées de dérogation de molécules qui étaient limitées en nombre et dans le temps.**
- **L'aide féculé a été confortée au niveau de Bruxelles/ et simplifiée dans sa mise en œuvre,**
- **les accords interprofessionnels ont été étendus.**

Pour cela, je vous remercie, ainsi que vos services.

Mais il faut aller encore plus loin. / Je m'en tiendrai à trois demandes :

- **Pouvez-vous nous transmettre rapidement des éléments de connaissance du marché, / je parle ici des données de surfaces PAC, /qui nous permettrons d'affiner notre expertise annuelle. / C'est simple à mettre en œuvre, cela prend 15 jours en Belgique, cela ne doit pas prendre un an en France !**
- **Pouvez-vous mettre en place une veille concurrentielle sur l'homologation des produits phytosanitaires chez nos concurrents européens /et de mesures d'impact économiques des surréglementations nationales. / Ces pratiques sont source de distorsions potentielles dans un monde économique ouvert à une concurrence exacerbée.**
- **Pouvez-vous, /comme cela se pratique chez nos voisins de manière très transparente/ et depuis des années /nous sécuriser vis-à-vis des services de la concurrence, /et donner la possibilité aux groupements et associations de producteurs de pouvoir négocier collectivement/ avec un opérateur du frais ou de l'industrie /sans, nécessairement, transfert de propriété. /Les discussions évoluent à Bruxelles depuis un an sur le sujet, profitons-en !.../Ce sera pour**

l'UNPT un moyen efficace de favoriser le regroupement de l'offre indispensable à une gestion rigoureuse des marchés.

Ne vous méprenez pas, / **la coopération, nous la défendons et l'encourageons sans réserve / mais nous devons réfléchir à d'autres modes d'organisations coopératives.** Car dans une filière /où le risque qualitatif individuel est très difficile à mutualiser/ et où les marchés nous demandent d'être réactifs, / **nous devons être imaginatifs.** / C'est un vaste chantier que nous souhaiterions ouvrir avec nos amis de FELCOOP. / Et plus largement avec l'ensemble des partenaires de la filière de A à Z. / **Nous devons collectivement mieux gérer les risques, qui, trop souvent, ne sont supportés que par les producteurs.**

Sur le front de la fécule. / Nous comptons sur vous pour **ne rien lâcher et conforter notre combat pour une industrie féculière Française rémunératrice et compétitive/** pour satisfaire les nouveaux marchés de l'agro-alimentaire et de l'agrochimie. / **Nous serons aussi très attentifs aux propositions faites pour la PAC 2020, en particulier sur des outils de gestion des risques.**

(Thème congrès – message aux producteurs)

En conclusion, et là je m'adresse spécifiquement à tous les producteurs /

Nous avons consacré notre après-midi à échanger sur le thème: « **une pomme de terre écologiquement compétitive, oui... mais à quel prix.** »./

Pour l'UNPT, cette évolution, cette révolution, est inéluctable. / Nous en sommes convaincus. / Nous devons **produire mieux et de manière plus écologique et durable, mais aussi produire plus si le marché le demande.**

Au terme de nos débats, je constate que l'évolution des pratiques agricoles, / la disponibilité des produits, / le coût de production/ et la satisfaction des attentes sociétales /**sont des leviers interconnectés. On ne pourra pas les faire évoluer indépendamment les uns des autres.** /C'est un beau défi à relever !

Soyez convaincu que, nous **veillerons à ce que nos productions ne soient pas concurrencées par des importations** de pays /qui ne respectent pas nos standards agro-environnementaux.

Je vous le dis à tous : nous **devons nous affranchir des postures dogmatiques /et savoir,** comme nos compétiteurs mondiaux, / **profiter des immenses progrès que les biotechnologies, le numérique et le robonumérique peuvent apporter** à notre société.

Bien évidemment, **on a toujours besoin de mieux comprendre les interactions sol-air-plante-ravageurs qui sont d'une complexité sans commune mesure.** / La biologie et l'agronomie doivent donc être également à notre service. / La solution sera plurielle et passera nécessairement par l'exploitation de nos connaissances/, l'évolution des

techniques, et le partage des bases de données.

Nous disposons de formidables équipes chez ARVALIS qui nous y aideront.

C'est en acceptant de faire évoluer nos blocages idéologiques, nos pratiques techniques et commerciales que nous réussirons.

Autrement dit, / **nous devons donc être capables de mettre en place de nouveaux outils au sein des filières pour que ce risque soit partagé équitablement par tous, du producteur au consommateur.**

C'est à mon avis dans le **partage des couts et bénéfices** que réside le défi le plus complexe que nous devons relever au sein de nos interprofessions. **C'est de cette manière /Mr le Conseiller/ que nous réussirons la transition agro-écologique chère à notre Ministre, et non à coups de politiques punitives.**

Je suis convaincu que notre filière Française, si elle dispose d'une boîte à outil complète est la mieux armée pour affronter les défis du 21ème siècle.

Je ne suis ni ex-Pape, ni ex-Président des Etats-Unis. / Mais comme responsable de L'UNPT je vous dirais : "**Une pomme de terre écologiquement compétitive.... n'ayons pas peur, yes we can**".

Je vous remercie une fois encore et vous laisse la parole, Mr le conseiller du Ministre, pour conclure nos travaux.